



PROCURATION

Pour toute demande de permis ou certification d'autorisation, une procuration doit être complétée et signée par le propriétaire de l'immeuble concerné, si le requérant n'est pas propriétaire.

A _____, le _____,
(ville) (date)

Je, _____ (prénom et nom du propriétaire de l'immeuble concerné), propriétaire soussigné, **autorise** _____ (prénom et nom de la personne mandatée à entreprendre les démarches) à signer en mon nom, toute demande et/ou permis ou certificat d'autorisation à être délivré par la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil pour **ma propriété située au** _____
_____ (adresse de l'immeuble ou numéro de lot).

Signature : _____ **Date :** _____ (jour / mois / année)